

Le fichier du traducteur

Françoise Gauthier-Lafontaine, Gérard de Jaham, Jean-Michel Leclercq, Philippe Desjardins and Ray J. Pollet

Volume 13, numéro 4, décembre 1968

URI: id.erudit.org/iderudit/003853ar

DOI: [10.7202/003853ar](https://doi.org/10.7202/003853ar)

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN 0026-0452 (print)
1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Françoise Gauthier-Lafontaine, Gérard de Jaham, Jean-Michel Leclercq, Philippe Desjardins and Ray J. Pollet "Le fichier du traducteur." *Meta* 134 (1968): 193–198. DOI: [10.7202/003853ar](https://doi.org/10.7202/003853ar)

Tous droits réservés © Les Presses de l'Université de Montréal, 1968

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online. [<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>]



This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research. www.erudit.org

LE FICHER DU TRADUCTEUR

TERMES COMPTABLES

Adjusting, Correcting entry — Il y aurait profit à faire la distinction entre ces deux expressions qui sont employées indifféremment dans la plupart des volumes de comptabilité. Dans le premier cas, il s'agit d'une *écriture de régularisation* qui a « pour objet de montrer à leur valeur exacte les comptes du Grand livre général en fin d'exercice »¹. Dans cette expression, **adjustment** correspond à une régularisation qui consiste à attribuer à un exercice des éléments de revenus ou de dépenses qui s'y réfèrent, par exemple, le calcul d'un intérêt dans les revenus de l'année.

L'*écriture de rectification, de redressement* ou de *correction* est une écriture portée aux livres pour corriger une erreur. Tandis que l'*écriture de régularisation* vise en comptabilité d'exercice à réaliser un appariement rigoureux des revenus et des dépenses, les *écritures de redressement, de rectification* ou de *correction* ont pour but de corriger les erreurs qui ont pu se produire au moment de l'enregistrement au journal d'une opération commerciale ou de son report au grand livre.

Obligation (bond) — « Titre négociable, nominatif ou au porteur, remis par une société ou une collectivité publique à ceux qui lui prêtent des capitaux et réalisant les divisions du montant total d'un emprunt en coupures d'un même chiffre » (Capitant)².

Obligation (debenture) — « Obligation correspondant à un emprunt pour lequel aucune garantie particulière n'est accordée au prêteur. »³

L'*obligation (bond)* se distingue de l'*obligation (debenture)* en ce qu'elle comporte une garantie. En effet, l'emprunteur, compagnie à fonds social, qui émet une *obligation (bond)* est tenu par la loi de rembourser le détenteur du montant du capital emprunté et des intérêts produits et ce, à la date stipulée sur le certificat, c'est-à-dire à l'échéance. Si la compagnie n'effectue pas le remboursement prévu, les créanciers obligataires peuvent saisir les biens (généralement immeubles) grevés. L'*obligation (debenture)* ne comporte au contraire aucune garantie particulière car elle n'est appuyée que sur la solvabilité globale ou le renom de l'entreprise qui l'émet. Il serait bon de répandre l'emploi de l'expression *obligation non gagée* qui permet de faire la distinction. En ce sens, *non gagé* signifie qui n'est pas garanti par un gage comme dans l'expression *gager un emprunt* ou une *émission de billets*. Quant au *bon*, il ne désigne qu'un titre à courte durée de l'État.

Budgetary control — « Ensemble des méthodes d'établissement des budgets d'entreprises, des procédés de contrôle des budgets et de l'utilisation de ces derniers. »⁴ Trad.: *gestion budgétaire, contrôle budgétaire*.

1. Yves-Aubert Côté, *Leçons de comptabilité*, Montréal, Ministère de l'Éducation du Québec, Service des cours par correspondance, 1966.

2. Paul Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, 6 vol., Paris, Société du Nouveau Littre, 1953 à 1964.

3. Union européenne des experts comptables, économiques et financiers, *Lexique U.E.C.*, Paris, Dunod, 1961, p. 269.

4. *Ibid.*, p. 126.

Bien que les expressions *contrôle budgétaire* et *gestion budgétaire* soient presque toujours utilisées indifféremment en français, il importe de faire une distinction qui peut se révéler très utile dans la pratique. La *gestion budgétaire* est un ensemble de méthodes qui touchent à la fois l'établissement des prévisions et la comparaison des éléments réalisés. Ce n'est que cette dernière partie qui constitue le *contrôle budgétaire*, ce mouvement d'aller et retour entre la prévision budgétaire et les réalisations effectives. Ce contrôle permet de faire ressortir les écarts dont la correction est l'un des éléments de la *gestion budgétaire*. Rappelons que le **control** s'exerce avant l'acte; en français le contrôle a lieu après l'acte.

Capitalized expenditures — « Frais portés à un compte d'actif du bilan en vue de faire supporter tout ou partie de leur charge par un ou plusieurs exercices ultérieurs. Les principaux frais de l'espèce sont : les frais de constitution, de premier établissement, d'augmentation de capital. On immobilise aussi parfois certains gros frais d'entretien qui n'interviennent que rarement. »⁵ Trad.: *frais immobilisés, dépenses immobilisées, frais reportés*.

L'expression *dépenses capitalisées* est un calque de l'anglais qu'il importe de rejeter. Capitaliser, c'est ajouter au capital, c'est convertir, transformer en capital. Ainsi, on capitalise des intérêts. Capitaliser, c'est aussi déterminer la valeur d'un capital d'après son revenu, c'est enfin amasser, thésauriser. Dans l'expression **capitalized expenditures, capitalize** signifie : a) immobiliser, convertir en immeuble, d'où l'expression *dépenses immobilisées*, ou b) inscrire temporairement à l'actif, des frais que l'on répartira ultérieurement entre plusieurs exercices, d'où l'expression *frais reportés*.

FRANÇOISE GAUTHIER-LAFONTAINE

TERMES FERROVIAIRES

Les Chemins de fer nationaux du Canada ont annoncé la mise en service prochaine, sur la relation Montréal-Toronto, de rames automotrices à turbine à gaz, immédiatement baptisées « turbotrains ». Ces nouveaux venus, dotés d'un mode de traction et d'un dispositif de suspension révolutionnaires, suscitent un grand intérêt dans le monde des chemins de fer. Nous avons pensé qu'il serait intéressant de présenter à nos confrères quelques expressions en usage dans la terminologie des trains à « grande vitesse ».

Articulated seven-car consist, permanently coupled : *rame articulée indéformable de sept voitures* — L'expression *rame indéformable* est consacrée pour désigner un train de composition fixe. En d'autres termes, le train n'est formé que lorsque tous les éléments (deux motrices extrêmes et cinq voitures intercalaires) sont attelés. L'adjectif *articulée* rend compte de la liaison permanente à simple essieu entre les voitures.

Power dome car : *motrice panoramique* — L'expression américaine **dome car**, correspondant à l'anglais **observation car**, se traduit par *voiture panoramique* (*Lexique des termes ferroviaires*). Notons cependant que le terme *dôme* existe dans la langue ferroviaire française mais qu'il désigne une réalité toute différente,

5. Union européenne des experts comptables, économiques et financiers, *op. cit.*, p. 219.

à savoir la capacité faisant saillie à la partie supérieure d'un wagon-citerne. Dans le cas du turbotrain, chacune des deux motrices comporte un compartiment surélevé, situé au-dessus des organes de traction et aménagé pour les voyageurs. Nous l'appellerons donc *motrice panoramique*.

Mixing gear box : boîte de mixage — Il s'agit, dans le cas qui nous intéresse, d'une boîte de vitesses commune aux quatre turbines équipant chacune des motrices du Turbo, avec réducteurs, arbres de renvoi, etc. La solution proposée est extraite de *la Vie du rail* (n° 1079, 15 janvier 1967, p. 8).

Foamed-in-place polyurethane : polyuréthane expansé — Employé comme matériau d'insonorisation dans les voitures du Turbo, le polyuréthane est pulvérisé et épouse, en durcissant, la forme du panneau qu'il garnit ou de la cavité qu'il remplit. Le résultat de cette opération se rend en français par l'adjectif *expansé*. On parlera donc de *polyuréthane expansé* (*Larousse encyclopédique*).

G. DE JAHAM et J.-M. LECLERCQ

DRAFT-DODGER

1° **Draft-dodger** est un terme d'argot désignant les **draft evaders** et les **draft delinquents**; ces deux dernières expressions sont rendues, dans les trois dictionnaires militaires que j'ai consultés, par *insoumis*. Mais ce mot n'est pas du même niveau que **draft-dodger**.

2° Le Robert (voir les mots « réfractaire » et « insoumission ») semble établir une distinction entre ces deux termes. Le premier (réfractaire) est « celui qui refuse de se soumettre à la loi du recrutement », ce qui rendrait **draft-dodger**; mais la définition même implique qu'il est aussi « insoumis » puisqu'elle dit « qui refuse de se soumettre ». Le second (insoumis), toujours selon la définition, est un « militaire », donc qui s'est soumis à l'appel, au recrutement.

3° Dans *Lectures pour tous*, n° 168, de décembre 1967, qui portait sur les *déserteurs* de l'armée américaine, j'ai relevé les phrases suivantes :

a) « Il [tel déserteur] a rencontré d'anciens insoumis français qui avaient refusé de servir en Algérie. » (Le sens d'insoumis n'est pas précisé ici.)

b) « Harry Wards de son côté insiste sur la nouvelle tendance du mouvement d'aide aux insoumis. Actuellement, les pacifistes n'incitent pas directement les soldats à désertre ... » (Il semble clair, ici, que le mot « insoumis » s'applique aux « déserteurs ».)

c) « Ses membres [du mouvement] commencèrent par venir en aide aux objecteurs de conscience, puis aux premiers réfractaires du contingent américain. » (Ici, à mon avis, on ne sait pas si le mot « réfractaires » s'applique à ceux qui se dérobent au service militaire obligatoire ou aux déserteurs, ou aux deux.)

4° *L'Encyclopédie Quillet* définit le mot « réfractaire » : « Celui qui, appelé par la loi du recrutement, refuse de répondre à cet appel. La loi dit *insoumis*. » Il y a aussi les définitions du *Grand Larousse* qui ajoutent à la confusion.

Conclusions — a) Il semble que **draft-dodger** peut se rendre aussi bien par réfractaire que par insoumis. b) Le mot insoumis s'appliquerait aussi bien aux déserteurs. c) Le mot déserteur ne présente aucune équivoque.

P. DESJARDINS

CORE*Etymology*

From the Old Scot « *core* »: a gang of miners working in one shift; also a company, especially a company of players in a curling match. From the Middle English « *chore* »: a company or group of people; from the Latin « *chorus* » and the French « *corps* ». More probable etymology: from the Middle English and Old French « *cor* » or « *coer* », from the Latin « *cor* », the heart.

In modern English, the word « *core* » always refers to something *essential*, to the *central* or *foundational* part of an object.

Translation

Common expressions (1, 2, 3, 4, 5)*

Canadian to the core	Canadien jusqu'au fond du cœur
the core of an apple	le trognon, le cœur d'une pomme
rotten to the core	pourri jusqu'à la moelle
to get to the core of a matter	approfondir une affaire
in my heart's core	au plus profond de mon cœur

Photography, cinema, sound (6, 7)

core of a spool	noyau d'une bobine (de film)
core (in mechanical recording, the central layer or basic support of certain types of laminated media)	couche intérieure, interne

Marine vocabulary (1, 2, 8)

core of a rope (the heart of a rope around which the other strands are laid)	âme de cordage
--	----------------

Aeronautics (9, 22, 23)

core (substance occupying the space within the coils of a transformer, an inductor, e.g. air, or ferromagnetic material)	noyau, matériau de remplissage
core losses (power losses in a ferromagnetic core due to eddy currents, etc.)	pertes dans le fer

Automobile industry (10, 11, 12)

core	noyau, élément
magnet core	âme d'un aimant
radiator core	élément de radiateur; réseau de tubes du radiateur
valve core	noyau, obus de valve

Railways (13, 14)

core of a cable	âme d'un câble
laminated steel core	noyau d'acier laminé
magnetic core type	noyau magnétique
ring cores	noyaux toroïdaux

Paper industry (1, 3, 15)

core	mandrin (tube de métal ou de carton autour duquel on enroule le papier pour en faire des bobines ou rouleaux)
------	---

* Numbers following the various headings refer to dictionaries and glossaries in the references.

Mining industry (1, 2, 3, 16)

core carotte de sondage

Mechanics (1, 3, 17, 23)

armature core noyau d'induit
 cable core âme de câble
 magnet core âme d'un aimant
 rosin core solder soudure à la résine

Building industry (1, 18, 19, 20)

core (base for veneered work; central portion
 which remains when a log has been cut) âme
 core (any mass enclosed within a sheathing) noyau
 core (concrete sampling taken from a mass
 for testing purposes) carotte
 brick core (brickwork used to fill in space
 between two walls) noyau de brique
 hard core (natural hard stone, etc., used for
 roadway foundation) noyau dur; assiette, empièrrement
 metal core (in a composite column; in rein-
 forced concrete) noyau métallique

Data processing (1, 21)

core dump impression de la mémoire
 core dump program programme d'impression mémoire
 magnetic core noyau, tore magnétique
 magnetized core enregistrement en mémoire
 core memory mémoire à ferrites
 unmagnetized core mémoire à blanc

Electronics, Telecommunications, Nuclear physics (1, 2, 21, 22, 23, 24, 25)

core (rumpf, kern, inner shell) couche électronique interne
 core âme, noyau, support de cathode
 core (mandrel) mandrin
 nuclear core noyau, cœur d'une pile nucléaire
 active core (nucl.) cœur, milieu actif
 core assembly (nucl.) cœur, milieu multiplicateur
 core boundary (nucl.) surface extérieure du cœur
 core carbon charbon à mèche
 core iron (armature core) noyau d'induit
 core losses (iron losses) pertes dans le fer
 core material (nucl.) matériau de cœur, matière fissible
 core material (of atom bomb) substance fissible, fissionnable (d'une bombe
 atomique)
 core-type induction furnace four basse fréquence; four à induction (type
 à noyau magnétique)
 core-type transformer transformateur à noyau, à colonnes

REFERENCES

1. *Webster's New World Dictionary of the American Language.*
2. *The Concise Oxford Dictionary.*
3. *Harrap's Standard French and English Dictionary.*
4. *Larousse's Modern Dictionary French-English/English-French.*
5. *Petit Larousse illustré.*
6. *Elsevier's Dictionary of Cinema, Sound, Music.*
7. *Elsevier's Dictionary of Photography.*

8. *International Maritime Dictionary* (New York, R. de Kerchove).
9. *Elsevier's Dictionary of Aeronautics*.
10. *Elsevier's: The Automobile Dictionary*.
11. *A Technical Dictionary of the Automobile* (D. Carnelutti).
12. *Glossaire de l'industrie automobile* (Washington, Ambassade de France).
13. *Vocabulaire de cybernétique ferroviaire* (C.N.R.).
14. *Lexique général des termes ferroviaires* (Paris, Bureau international de documentation des Chemins de fer).
15. *Dictionnaire anglais-français des industries du papier* (Howard Smith).
16. *Glossaire des industries minières* (Washington, Ambassade de France).
17. *Glossaire des industries mécaniques* (Washington, Ambassade de France).
18. *Building Terms Dictionary* (M. Lefebvre, C.M.H.C.).
19. *Glossary of House Building Terms* (C.M.H.C., French and English).
20. *Glossaire de l'industrie du bâtiment* (Washington, Ambassade de France).
21. *Glossaire des termes de l'informatique* (Société Radio-Canada).
22. *Electronique et physique nucléaire* (G.G. King).
23. *Dictionnaire anglais-français des termes relatifs à l'électronique, l'électrotechnique...* (H. Piraux).
24. *Electronics and Telecommunications* (G.L. Proulx, 1959).
25. *English-French Dictionary of Electronics and Telecommunications Engineering* (G.L. Proulx, 1960).

R.J. POLLET

1. Cf. META, vol. XII, n° 4, p. 126 et vol. XIII, n° 2, p. 73.